



Paris, le 12 janvier 2011

Monsieur François BAROIN
Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat
Monsieur Georges TRON
Secrétaire d'État chargé de la fonction publique
Bâtiment Colbert
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et
de l'immigration
Monsieur Philippe RICHERT
Ministre auprès du ministre de l'intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Objet : préavis de grève nationale

Messieurs les Ministres,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 20 janvier 2011 à partir de 00 h 01. Ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne tous les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- ✓ Pour un véritable plan de titularisation pour tous les non titulaires avec création de leurs postes.
- ✓ Pour l'arrêt du recrutement de nouveaux agents contractuels.
- ✓ Pour l'abandon du contrat de projet à « terme incertain ».
- ✓ Pour les contractuels en place, l'arrêt de l'arbitraire et une harmonisation des salaires sur ceux des titulaires ainsi que des droits effectifs en matière de formation, représentation, mobilité choisie.
- ✓ Pour de réels moyens d'insertion et de qualifications pour les emplois aidés.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

Erik CALVET